



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre des Outre-mer qui était en déplacement dans le département les 15 et 16 juillet a précisé les intentions du gouvernement par rapport aux engagements électoraux de Monsieur HOLLANDE. Pour rappel, le 31 mars, le candidat avait déclaré que :

- le chantier de l'école, plus singulièrement à Mayotte, allait être une priorité. A ce jour nous sommes dans l'attente d'un programme/projet de construction dans le premier degré et espère toujours l'ouverture des discussions sur la réussite scolaire.
- « L'indexation des salaires sera versée aux fonctionnaires de l'État d'ici décembre 2012 et au plus tard en janvier 2013 ». Les récentes déclarations du Ministre LUREL s'apparentent plus à une tentative de rétropédalage ...

Dans un premier temps, la Conseillère Technique de Monsieur LUREL, qui avait reçu le SNUipp Mayotte à la préfecture de Dzaoudzi, avait tenté de rassurer le syndicat en réitérant que le dossier sur « l'indexation des salaires » était ouvert (sans pour autant confirmer le calendrier fixé par Monsieur HOLLANDE au mois de mars). Sur les constructions scolaires, la Conseillère du ministre semblait ne pas avoir encore saisi qu'il y avait un profond décalage entre les intentions du SMIAM et la vision de la préfecture.

Dans un second temps, le Ministre a indiqué aux élus locaux, qui jusqu'à présent paraissaient soutenir notre revendication, et ensuite sur Kwezi FM, que « l'indexation des salaires » serait « difficile » à cause la situation financière des collectivités locales et de la crise mondiale tout en assurant que le processus sera engagé au cours du quinquennat.

Dans un troisième temps, avant de quitter Mayotte et sur Télé Première, le Ministre des Outre-mer a soutenu que le dossier était véritablement ouvert mais qu'il faudrait participer à l'effort national, régler avec les élus locaux le problème financier des collectivités territoriales, traiter avec les autres syndicats le dossier de l'indemnité d'éloignement ... et ceci, tout en suggérant un taux d'indexation variant entre 25% et 40%.

Les engagements de Monsieur HOLLANDE, alors candidat et aujourd'hui Président de la République, étaient très précis :

- 1- Le principe de l'indexation a été acté.
- 2- Le public concerné a été clairement identifié (fonctionnaires de l'État).
- 3- Le calendrier a été aussi fixé (janvier 2013 !).

De plus, la crise financière et les difficultés des collectivités locales ne datent pas du mois juillet 2012. Par ailleurs, sur la Place de la République, Monsieur HOLLANDE avait déjà fait le choix de l'égalité de traitement entre les fonctionnaires, en dévoilant qu'il n'était pas question d'avoir sur le même territoire des « fonctionnaires de différentes catégories ».

Cette tentative de reniement ou de renonciation est inconcevable. Le Premier Ministre avait annoncé lors de son discours général à l'Assemblée Nationale que « *ce qui a été dit sera fait* » ... Le SNUipp Mayotte espère de ce fait que cette affirmation du chef du gouvernement sera aussi honorée à Mayotte, d'autant plus que le gouvernement ne cesse d'affirmer que la notion de « justice » le guide dans ses choix !

Le SNUipp Mayotte ne demande donc que la concrétisation des engagements pris par l'actuel Président de la République ... Dès à présent, les enseignants du premier degré doivent s'approprier à une évolution de la méthode. Le SNUipp Mayotte invite par ailleurs les autres fonctionnaires ainsi que les autres organisations syndicales à s'impliquer davantage dans cette lutte.

Fait à Mamoudzou, le 18 juillet 2012